

## ASSEMBLEE GENERALE DE MIGADO

JEUDI 30 JUIN 2022

### RAPPORT MORAL DES VICE-PRESIDENTS

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier sincèrement pour votre présence à cette assemblée générale ordinaire, vous les présidents et les délégués migrants des fédérations de pêche ainsi que des associations de pêcheurs professionnels et amateurs, qui êtes administrateurs de MIGADO. Nous y joignons évidemment un grand merci aux représentants des organismes qui cofinancent nos travaux ainsi qu'à nos partenaires techniques. Cela témoigne de l'intérêt que vous portez tous à notre association et à ses actions.

Ces actions s'inscrivent dans une dynamique environnementale et plus précisément dans la restauration, le soutien des populations des huit espèces emblématiques et patrimoniales de poissons migrants qui peuplent les eaux de nos bassins de compétence ainsi que de l'amélioration des milieux dans lesquels elles évoluent.

Nous avons le plaisir de réaliser notre assemblée générale en présentiel ce qui est vraiment appréciable et va faciliter les échanges.

N'ayant pas été réellement aux commandes sur l'ensemble de l'année 2021, notre rapport moral est peut-être plus succinct qu'à l'accoutumée mais il demeure néanmoins sincère et transparent. Compte tenu du contexte, nous dérogerons quelque peu aux usages en abordant également la vie de l'association en 2022.

Pour MIGADO, l'année passée fut une année délicate puisqu'encore imprégnée des difficultés liées à une crise sanitaire handicapante pour tous mais aussi concernée par certaines problématiques financières notamment de trésorerie. Toutefois, la confiance des financeurs est restée entière et nous avons su écouter l'ensemble des personnes œuvrant pour MIGADO.

Un directeur technique a été recruté. Le rôle de ce directeur technique était de synchroniser l'ensemble des missions techniques et permettre ainsi à Lucie VILLIGER de se consacrer au volet comptable et financier. Hélas, sa période d'essai a révélé trop de lacunes et son contrat n'a pas été finalisé.

En décembre 2021, Lucie VILLIGER et le président Alain GUILLAUMIE ont présenté leur démission. Il ne nous appartient pas aujourd'hui de commenter leur décision même si certains éléments qui les ont motivés ont été pris en compte. Sachons nous servir du passé pour construire l'avenir.

Nous tenons à remercier l'ensemble des chargés de missions et de leurs équipes pour leur implication et la qualité de leur travail. Nous y associons également les personnels administratifs sans qui l'association ne pourrait pas fonctionner. La cohésion, les échanges réciproques et transparents entre le siège social et les sites sont indispensables au bon fonctionnement d'une telle structure.

Les actions que nous évoquons en préambule ont été réalisées à quelques détails près. Elles feront l'objet d'une synthèse qui vous sera présentée tout à l'heure par Anne SOULARD.

Nous précisons simplement et humblement que MIGADO est reconnue pour ses compétences par tous ses partenaires techniques. Son expérience et son savoir faire sont indispensables dans

l'entreprise affichée par l'Etat pour assurer la préservation, la conservation et la restauration de la biodiversité.

Or, vous savez que l'association vit actuellement dans une phase de transition conséquence d'une situation financière tendue rendant nécessaire de conduire une réflexion collective sur le projet stratégique de l'association, sa gouvernance interne tant politique que technique et l'adéquation entre ses missions et ses ressources. Cette mission cofinancée par l'agence de l'eau Adour-Garonne et MIGADO est en cours et le cabinet externe qui a été choisi est KLB dont M. Frédéric MOLIERES assure actuellement les travaux. Un comité de pilotage comprenant les trois vice-présidents de MIGADO, l'AEAG, la Région Nouvelle Aquitaine, la DREAL et l'UFBAG a été mis en place.

Il est encore trop tôt pour tirer les conclusions définitives de ce lourd travail mais sachez que des évolutions nécessaires ont déjà été identifiées tant d'un point de vue politique et financier que du fonctionnement.

Concernant la trésorerie, Mme Géraldine GONANO expert-comptable, vous commentera le compte de résultats et le bilan de l'association. Une vision claire et pragmatique de notre situation financière vous sera présentée. Ensuite, M. Pierre GUNDELWEIN, commissaire aux comptes, vous donnera connaissance des conclusions de son travail. Nous les remercions d'ores et déjà pour leur précieux conseils et leur dévouement.

Il s'agit de remercier aujourd'hui encore une fois tous nos co-financeurs, toutes les structures institutionnelles et associatives avec lesquelles nous travaillons au quotidien et dont l'aide technique est précieuse (*la liste est longue*). Toutefois, mention particulière pour l'Agence de l'eau Adour Garonne et la région Nouvelle-Aquitaine. Mention spéciale également à l'endroit d'EDF qui, sur nos bassins, fournit des efforts très significatifs pour que puissent se conjuguer compensation liée aux obstacles et impératifs industriels prégnants dans un contexte énergétique très délicat. Vous nous excuserez de ne pas citer tous les partenaires !

L'avenir des poissons migrateurs et de ceux qui œuvrent en leur faveur est intimement lié à la pertinence et la mise en œuvre de mesures importantes. L'Etat doit impérativement faire appliquer les bonnes mesures aux bons endroits avec des moyens adaptés. Une déclinaison efficiente et rapide du récent PNMA est indispensable. Le temps presse et les indicateurs montrent qu'une situation aussi fragile risque rapidement de se détériorer encore. Tous les facteurs identifiés comme constituant l'une des causes de la mise en danger des espèces amphihalines doivent être traités à la hauteur de ce qu'il est possible d'envisager et d'exécuter. Nous n'avons pas le droit de nous inscrire dans une démarche fataliste voire « aquoiboniste » qui reviendrait à officieusement capituler petit à petit tout en affirmant que le maximum a été fait ...

Dans quelques minutes vous aurez à élire un nouveau conseil d'administration et un bureau. Des candidats se sont d'ores et déjà fait connaître. Nous espérons, au travers de nos précédents propos, vous avoir convaincus de l'intérêt d'une bonne administration de MIGADO. Cette association existe pour la sauvegarde des poissons migrateurs et uniquement pour ceci !

Nous vous remercions pour votre attention. Engageons-nous tous afin que MIGADO puisse poursuivre sa noble mission d'intérêt général !

Daniel BOURDIE Gilles BRICHET Jean-Michel RAVAILHE